

INFOMURAT

bulletin d'information trimestriel



G. Bachelet + R. Badel

PAGE 4

Recensement :
agir pour inverser
la tendance

PAGE 6

Salon départemental
du livre et de
l'illustration jeunesse

PAGE 11

Réouverture de
la piscine



~0108 AVRIL 2023



www.murat.fr

 Ville de Murat

 Cinéma de Murat - L'Arverne

SOMMAIRE

- 4 DOSSIER**
Recensement : agir pour inverser la tendance
- 6 FOCUS**
Salon départemental du Livre et de l'Illustration Jeunesse
- 7 EN BREF**
AGENDA
- 8 REGARDS**
Ces derniers mois
- 9 ASSOCIATIONS**
La Piatouno : danser au rythme de la tradition
- 10 HAUTES TERRES COMMUNAUTÉ**
Découvrez le Fablab !
- 11 INFOS PRATIQUES**
Réouverture de la piscine
- 12 HISTOIRE LOCALE**
Jean Delpirou



Roland et Mathilde, les deux nouveaux maîtres-nageurs de la piscine de Murat

LE SAVIEZ-VOUS ?

RÉPONSE À LA QUESTION DU N°107 :

Qui est cet avocat, né à Murat, qui fut député en région parisienne pendant plus d'un quart de siècle ?

Jean de Préaumont est né à Murat le 8 juin 1922. Son père, originaire d'Etampes, médecin militaire, se marie à Murat le 27 août 1921 avec Jeanne Augusta, la fille de l'industriel muratais Jean Delpirou (voir rubrique historique en page 12). Après des études secondaires à Clermont-Ferrand, il embrasse la profession d'avocat et s'inscrit au Barreau de Paris. Suppléant de François Missoffe, il devient député lorsque celui-ci entre au gouvernement en 1961. Il sera élu député de la 23^{ème} circonscription de la Seine (devenue plus tard celle de Paris) sans interruption de 1962 à 1986, puis député de l'Essonne jusqu'en 1988. Franc-maçon, député gaulliste pendant 27 ans, médaillé de la Ligue Universelle du Bien Public, il fut aussi président de l'Office de Tourisme de Paris. Il meurt dans la capitale le 11 mai 2018, un mois avant son 96^{ème} anniversaire.



LA QUESTION DU N°108 :

Quelle personnalité dut annuler sa visite à Murat le 14 avril 1994 à cause d'abondantes chutes de neige sur l'Auvergne ?



Développer l'attractivité du territoire pour accueillir de nouveaux habitants est une préoccupation constante des élus imposée par le déficit naturel de la population inhérent à notre département comme à notre commune, déficit confirmé par les chiffres du dernier recensement. Pour parvenir à combler ce manque, des actions multiples sont engagées (cadre de vie, maintien des services, organisations scolaires, nouveau lotissement, micro-crèche...) dont on ne mesure pas toujours l'importance des implications financières. Le bulletin municipal fait de ce thème son dossier principal et passe en revue les efforts consentis par la commune pour offrir le meilleur accueil possible aux femmes et aux hommes qui envisagent de s'installer sur notre territoire.

Il y a tout juste 20 ans, à l'initiative de la Médiathèque départementale, le Conseil général de l'époque organisait à Mauriac **son premier Salon du Livre Jeunesse**. En 2005, Murat accueillait la 3^{ème} édition de cette manifestation qui, depuis lors, a pris de l'ampleur et musarde à travers tout le Cantal. **En juin prochain**, le Salon départemental du Livre et de l'illustration Jeunesse viendra à nouveau prendre ses quartiers dans notre Petite Cité de Caractère : c'est le focus d'Info-Murat.

C'est une association déjà ancienne, héritière d'une tradition séculaire, que le bulletin municipal accueille dans son numéro d'avril. **La Piatouno** (en français : la toute petite), seul groupe folklorique existant encore dans la commune, créée à Albeperre en 1978, compte aujourd'hui 19 musiciens et danseurs et s'exprime pour la première fois dans ce magazine. Hautes Terres communauté, pour sa part, a choisi, dans son espace réservé, de revenir sur le **Fablab**, un lieu mis en place 2 rue du Faubourg Notre-Dame, depuis bientôt 5 ans. La préservation de la ressource en eau, le concert d'Hibernarock, la mise en place d'un nouveau programme culturel municipal (3 sessions par an) et la traditionnelle rubrique des infos pratiques complètent le sommaire du 108^{ème} numéro de cette revue trimestrielle.

A la fin du second Empire, un enfant naturel né dans la campagne cantalienne semblait promis à un morne avenir plutôt qu'à une fulgurante ascension sociale. Pourtant, **Jean Delpirou**, qui vit le jour au Four à Chaux de Laveissière en 1867, avec un peu de chance, une volonté sans faille et beaucoup de talent, aura, au cours de sa longue existence, mené une brillante carrière et marqué de son empreinte la ville de Murat. Info-Murat retrace dans sa rubrique historique les grandes étapes de la vie de ce qu'il était convenu d'appeler jadis, pour l'éventail de ses compétences et de son érudition, un honnête homme.



Info-Murat, bulletin d'information municipal gratuit. Édité par la municipalité de Murat.

Directeur de la publication : Gilles Chabrier. **Responsable de rédaction** : Christian Pichot-Duclos. **Comité de rédaction** : Béatrice Chevallet, Pierrick Roche, Danielle Rolland, Béatrice Thomas, Emma Giraudet. **Impression** : mairie de Murat. **Tirage** : 1 500 exemplaires.



Recensement :

AGIR POUR INVERSER LA TENDANCE

Les chiffres du dernier recensement sont sans appel : le solde naturel de la population communale est cruellement en notre défaveur et ne peut être compensé que par les récents habitants venus s'installer sur notre territoire. Même si la courbe s'infléchit favorablement en regard du précédent décompte, le nombre de ces nouveaux Muratais ne parvient pas encore à inverser la tendance d'une baisse globale amorcée depuis le milieu des années 70.

Développer l'attractivité du territoire est donc une préoccupation constante des élus. Pour parvenir à combler le déficit chronique entre les décès et les naissances, des actions multiples sont engagées pour favoriser l'implantation de nouveaux arrivants. On ne mesure pas toujours l'importance des implications financières de l'ensemble de ces mesures, le plus souvent liées au maintien des services actuels. La stabilité de la population (et donc du nombre de contribuables : les impôts directs représentent environ 60 % du budget de fonctionnement de la commune) est cruciale pour préserver des prestations qui profitent en premier lieu aux Muratais de souche et aux habitants des communes proches, mais doivent aussi attirer les femmes et les hommes qui envisagent de s'installer sur notre territoire. En dehors des atouts naturels dont elle dispose : situation géographique (au carrefour du département), site exceptionnel, richesse du patrimoine bâti, la

commune offre à ses administrés un ensemble de services qui dépasse de beaucoup le niveau habituel d'une collectivité située dans une strate de population comparable.

Avec 2 terrains de sports, des aires de pétanque, 2 courts de tennis (qui vont être prochainement réhabilités), 1 parcours santé, 1 gymnase et 1 piscine (une des 5 qui soit couverte dans le département, la seule des 35 communes de Hautes Terres communauté), l'équipement sportif de Murat est exemplaire. **Grâce à la Maison de la faune, la médiathèque et le cinéma l'Arverne** (une des 7 salles du Cantal, la seule de la Communauté de communes), l'offre culturelle de la ville est tout aussi remarquable. Le coût annuel global de l'ensemble de ces services (variable selon les aléas des recettes dus aux caprices de la météo, la fermeture des établissements pour travaux ou encore pour cause de Covid), auquel il convient d'ajouter le montant des subventions allouées aux associations (**près de 42.000 € par an**), compris les heures de ménage nécessaires pour assurer la propreté des locaux, est **en moyenne de 360.000,00 euros**. À ces prestations strictement municipales viennent s'adjoindre celles proposées par **Hautes Terres communauté** comme l'école de musique, le centre de loisir sans hébergement, la Maison des services ou le programme culturel annuel auxquelles la commune participe indirectement.

DOSSIER

Le pouvoir d'attraction d'un territoire ne suffit pas à fixer les nouveaux habitants et doit être complété par des actions en faveur des hébergements. Depuis le début de cette année, la Communauté de communes a mis en place le dispositif d'une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Rénovation Rurale (OPAH-RR)** destinée à financer les travaux de réhabilitation des logements (voir Info-Murat n° 107) et pour sa part la commune a engagé les travaux de viabilisation d'un nouveau lotissement. Pour parvenir à offrir **aux** possibles acquéreurs des **13 lots aménagés** (acquisition terrain + travaux : environ 582.000,00 € HT) un prix au mètre carré qui ne soit pas trop prohibitif, la municipalité a choisi de subventionner l'opération **à hauteur de près de 100.000,00 €.**

L'objectif étant d'inciter de jeunes actifs, et si possible de jeunes couples avec enfants, les élus ont en outre fait le choix d'aménager une micro-crèche et un jardin d'éveil au centre Léon Boyer (travaux en cours, achèvement prévu en juin prochain). Si le coût de l'investissement de ce nouveau service **est amorti à 80 % par la Caisse des Allocations Familiales, la Protection Maternelle et Infantile, la Mutualité Sociale et Agricole et par le programme Leader**, le coût de son fonctionnement, aussi partagé, mais loin d'être négligeable, viendra alourdir la charge de la commune **d'environ 30.000,00 € par an.**



Début des travaux de viabilisation du lotissement

Les écoles maternelle et primaire (en dehors de la partie éducative qui reste la compétence de l'Etat) sont aussi de la responsabilité de la commune, comme elle l'est du Département pour le collège ou de la Région pour le lycée professionnel. Pour mémoire, le dernier investissement majeur de la ville (+ d'1 million d'euros) date de 2005, lors du regroupement maternelle-primaire sur le site de l'école Jean-Jacques Trillat. L'entretien, la propreté des locaux, les charges de fonctionnement ou encore les frais de cantine et de garderie (services facultatifs assumés par la mairie) demeurent du ressort de la commune et représentent **un coût annuel de 245.000,00 €**, déduction faite de la participation des communes environnantes, dont les parents inscrivent leurs enfants à Murat et qui doivent, si elles ne possèdent pas d'école, prendre à leur charge le coût financier légal (nettement inférieur au coût réel) de chaque élève. Si une école est encore en service sur leur territoire, les frais de scolarité en reviennent alors à la commune qui accepte l'inscription de ces nouveaux écoliers.

Le maintien des effectifs scolaires (à 1 ou 2 élèves près un poste peut être supprimé) procède de la même volonté municipale d'offrir un accueil le plus favorable possible à chaque enfant, quel que soit le niveau social de sa famille. La commune compense ainsi indistinctement le coût réel des repas à la cantine pour maintenir un tarif raisonnable et ce malgré la récente augmentation de la fabrication des repas (coût réel maternelle : 9,06 €, coût facturé : 3,13 € / coût réel élémentaire : 8,28 €, coût facturé : 5,54 €). Pour **11.520 repas servis par an** (3.600 en maternelle, 7.920 en élémentaire), cela représentait en 2022 une charge globale de **43.000,00 €.**

L'ensemble de ses actions, destinées à maintenir les services, améliorer les conditions de vie des habitants et attirer de nouvelles populations, représente en fait une somme que la commune redistribue chaque année, sous forme de services ou de salaires, pratiquement équivalente à **1,3 fois le montant fiscal** qu'elle perçoit auprès de ses administrés.

SALON DÉPARTEMENTAL DU LIVRE ET DE L'ILLUSTRATION JEUNESSE

Organisé par la Médiathèque départementale, placé sous l'égide du Conseil départemental, avec l'appui sans faille de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Salon Départemental du Livre et de l'Illustration Jeunesse fête en 2023 ses 20 ans d'existence et retrouve Murat qui en avait déjà accueilli en 2005 la 3^{ème} édition.

Au menu de cette grande manifestation : 5 rencontres en avant-première avec des auteurs-illustrateurs, 5 spectacles autour du livre et de l'image, 10 expositions des œuvres des artistes et pour clore ce salon littéraire le **samedi 10 juin**, place de l'Hôtel-de-Ville à Murat, une journée de rencontres et de dédicaces avec les **19 auteurs-illustrateurs** qui participent à cet événement culturel.



4 expositions se tiendront à Murat du **1^{er} au 30 juin** : celle de Barbara Martinez (*Fleurs et arbres*) à la Maison de la faune; celles de Ronan Badel [*Emile(s)*] à la Médiathèque et (*Embrasse-moi*) à la librairie des Belles Pages et celle de Gilles Bachelet (*La Résidence Beau Séjour*) à la Médiathèque.

5 spectacles (histoire, chant, danse, lecture à voix haute) viendront rythmer les animations de ce salon qui promeut la création destinée à la jeunesse : *Tout d'abord* (compagnie Manie) qui s'adresse aux tout-petits à la Halle **le 11 mai** ; *Broutilles* (le Petit Théâtre) pour les écoles publiques et privées à la Médiathèque

le 23 mai ; *Cache-toi Arsène* (de et avec Ronan Badel) dans les écoles et au cinéma **le 8 juin** ; *L'Ours et la louve* (compagnie Furiosa) 2 représentations grand public au cinéma **le 10 juin** et *Curiosi'thé* (Claire Lafon de la Médiathèque départementale) à la Médiathèque de Murat **le 10 juin**.

Le **jeudi 8 juin**, en préambule à la grande journée de dédicaces du samedi, Gilles Bachelet rencontrera à la Médiathèque ses lecteurs et tous les amateurs du genre pour un après-midi d'échanges sur son travail d'auteur-illustrateur tandis que Barbara Martinez, illustratrice et graveuse sera accueillie par les premières années de CAP ébénisterie au Lycée professionnel autour d'un projet de découverte de l'univers de la gravure.

RÉSIDENCE BEAU SÉJOUR



TEXTE ET ILLUSTRATIONS DE GILLES BACHELET
seuil jeunesse

Gilles Bachelet et Ronan Badel (qui signent ensemble le dessin de l'affiche en associant leurs héros emblématiques) seront les invités d'honneur de cette manifestation. Gilles Bachelet, auteur phare des Editions Seuil Jeunesse (son album *Mon chat le plus bête du monde* est devenu un best-seller en 2004) enseigne aussi l'illustration à l'école supérieure d'art de Cambrai. Ronan Badel, né dans le Morbihan et diplômé des Arts décoratifs de Strasbourg, professe dans une école d'art à Paris. Il a connu son premier succès avec *Petit Sapiens* et récidive depuis 10 ans avec *Emile* et toutes ses aventures.

LES 19 ARTISTES INVITÉS DU SALON

Chloé Almeras, Julien Arnal, Gilles Bachelet, Ronan Badel, Anne-Lise Boutin, Mathias Friman, Cécile Gambini, Claire Garralon, Solenn Larnicol, Amandine Laprun, Clarisse Lochmann, Barbara Martinez, Evelyne Mary, Aude Maurel, Louise Mézel, Clotilde Perrin, Clémence Pollet, Elena Selena et Sophie Vissière.

EN BREF

SAISON 2 DES DÉB'À MURAT

Après une première saison intitulée « Des rapaces et des loups, chez nous ? », les Déb' à Murat reviennent avec une nouvelle programmation sur le thème de **l'illustration jeunesse**, en lien avec le salon prévu au mois de juin (voir Focus p.6).

Au programme de cette nouvelle saison, qui durera **jusqu'au 30 juin** : cinq expositions dont *Maximonstres* par les élèves de CE2 de l'école Jean-Jacques Trillat à la Maison de la faune **du 8 au 23 avril**, des spectacles et projections, de nombreuses rencontres-discussions et notamment celle de Gilles Bachelet **le 8 juin** à la médiathèque de Murat. Plusieurs ateliers créatifs, ouverts à tous, ont lieu dès à présent à la médiathèque autour des métiers liés aux livres, **chaque samedi**.

MURAT AU FIL DES ANS ...

Ses cafés, ses restaurants : une expo à venir ! **Vous pouvez partager vos photos, vos souvenirs, vos anecdotes.** Contacts : MB : 06 83 43 12 63 ; GG : 06 84 89 08 37 ; et aussi Myriam, Michèle (2), Jacqueline, Daniel, Bernadette ou encore MH ... !



TOUS ACTEURS DE L'EAU SUR MA COMMUNE

La Commune de Murat s'engage pour l'eau en 2023 avec le programme du SIGAL « Tous acteurs de l'eau sur ma commune » ! Vous souhaitez vous engager pour l'eau dans votre foyer ou sur votre commune ? Vous voulez avoir plus d'informations sur la ressource en eau, les économies faciles à réaliser chez vous, les actions qui peuvent être mises en place pour préserver les milieux aquatiques ... N'hésitez pas à contacter **Manon au SIGAL chmission@sigal-alagnon.fr ou au 04.71.23.19.84** pour participer à des ateliers ludiques sur la ressource en eau à partir du printemps 2023 !



Gilles Chabrier, maire de Murat, et une partie du Conseil municipal en visite aux captages de Brujaleine (Chastel-sur-Murat) dans le cadre du programme « Tous acteurs de l'eau sur ma commune ».

AGENDA

AVRIL

1^{ER} FESTIVAL DES JEUX

Association le Pion du Cantal

Samedi 22 et dimanche 23 - Halle

SOIRÉE MODE

Défilé- OCAM de Murat

Samedi 29 à 20 h - Halle

SOUVENIR DES DÉPORTÉS

Dimanche 30 - Monument départemental

MAI

26^{ÈME} TOURNOI JEUNES

Union Sportive Murataise

Samedi 6 et dimanche 7 - Stade Jean Jambon

CONCERT

Association Changer d'Airs (chorale)

Samedi 13 à 20 h 30 - Halle

TOURNOI FESTIF

Handball Club Muratais

Samedi 27 et dimanche 28 - Gymnase

JUIN

MURAT DES CHANTS

Groupe vocal Petit grain d'phonie

Samedi 3 dès 15 h - Cœur de ville

SALON DU LIVRE ET DE L'ILLUSTRATION JEUNESSE

Conseil départemental du Cantal

Samedi 10 - Place de l'Hôtel de Ville

6^{ÈME} JOURNÉE MURATAISE DES VÉHICULES D'ÉPOQUE

Association Murat Mécanique Rétro, près de 400 véhicules exposés, tombola ...

Dimanche 11 - Cœur de ville

GALA DE DANSE

Association Brivadanse

Samedi 17 à 20 h - Gymnase

CONFÉRENCE SUR LES MÉTIERS DE LA MODE

Université Inter-Âge de Haute-Auvergne

Samedi 24 à 14 h - Médiathèque

1^{ER} SALON ART DU FIL EN AUVERGNE

Association Conteurs d'art, au programme : patchwork, broderies, dentelles ...

Du 29 juin au 1^{er} juillet - Gymnase

FÊTE DE LA SAINT PIERRE

Manèges, concours de pétanque, courses de vélo ...

Du 30 juin au 2 juillet

REGARDS



1. VŒUX DU MAIRE

6 janvier 2023

Gilles Chabrier, en présence du sénateur Bernard Delcros, de la conseillère régionale Martine Guibert, de la conseillère départementale Aurélie Bresson et du Conseil municipal, a présenté ses vœux à la population.

2. BAL DE LA GALETTE

15 janvier 2023

Les aînés de plus de 65 ans de la commune ont pu se retrouver autour de l'accordéoniste Jérôme Farges, pour partager la galette des rois et plusieurs danses.

3. VISITE DES CONSEILLERS RÉGIONAUX

10 février 2023

Stéphane Sautarel et Bruno Faure, conseillers régionaux étaient en visite à Murat dans le cadre du programme « Village Remarquable ». Le maire a profité de cette visite pour leur présenter les projets et travaux de la Petite Cité de Caractère.

4. CONCERT HIBERNAROCK

18 février 2023

Le festival itinérant cantalien Hibernarock a fait comme chaque année une halte à Murat. Le concert de cette année, Da France sapeurs-pompiers de ski alpin. 4 Break + Smokey Joe & The Kid a battu tous les records, avec près de 240 entrées !

5. TRAVAUX DE L'AVENUE DES 12 ET 24 JUIN

Les travaux de réfection de l'avenue des 12 et 24 juin sont désormais terminés. La rue est de nouveau ouverte au stationnement et à la circulation (attention uniquement dans le sens de la montée !).

6. RÉCEPTION POUR LES SAPEURS-POMPIERS

5 mars 2023

Gilles Chabrier a reçu en mairie les sapeurs-pompiers de Murat qui ont participé en janvier dernier aux championnats de ski alpin. 4 trophées ont été ramenés de ce séjour. Félicitations à nos soldats du feu !

LA PIATOUNO : danser au rythme de la tradition

L'association *La Piatouno* a été créée en 1978 par Pascale Verdeaux et Thérèse Sigris, accordéoniste.

À sa fondation, cette association, née à Albepierre, de musique et de danse traditionnelle s'adressait uniquement aux enfants du village. En effet, Pascale Verdeaux souhaitait pérenniser la culture qui la passionnait et apprendre à tout le monde à danser la bourrée. C'est ainsi que *la Piatouno* est née ! Le nom vient du patois « *piatou* » qui signifie petit, ce qui collait au groupe de l'époque petit par l'âge et petit par le nombre.



Les années se sont écoulées et le nom est resté, néanmoins, désormais le groupe de danseurs est composé d'adultes mais il reste tout de même petit par le nombre. Actuellement, l'association compte une vingtaine de personnes : **15 danseurs et 4 musiciens (accordéons et cabrette).**

La Piatouno propose des spectacles d'environ 1 h 30 ou des animations lors des fêtes de village. A travers ses prestations, l'association souhaite faire perdurer les traditions, c'est pourquoi lors des animations, le groupe de danseurs essayent de faire participer le public en leur enseignant les danses traditionnelles.

La Piatouno est investie dans la vie culturelle murataise : elle participe régulièrement à la **Fête du Cornet** à Murat et elle s'est rendue en 2022 au Sables d'Olonne à l'occasion de **l'anniversaire du jumelage**. Chaque année également, *la Piatouno* est présente au **Forum des associations** de la commune (**le prochain aura lieu le samedi 2 septembre 2023**).

Inédit cette année : le groupe de danseurs animera un Marché de Pays de Murat, un mardi soir de l'été sur la Place Marchande !



Pour pouvoir assurer de nombreux spectacles, l'association recrute de nouveaux adhérents ! Les répétitions ont lieu tous les jeudis soirs à partir de 20 h.

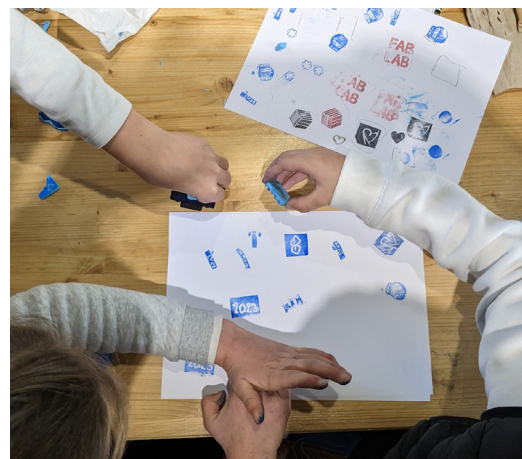
Vous êtes intéressé et vous souhaitez pratiquer des danses traditionnelles ? Contactez le président Lucien Bonnefoy au 06 42 01 85 70 ou la trésorière Christine Delhostal au 06 75 08 02 53.

HAUTES TERRES COMMUNAUTÉ

(RE)DÉCOUVREZ LE FABLAB !

LE FABLAB QU'EST-CE QUE C'EST ?

Fablab est l'abréviation de « laboratoire de fabrication » en anglais, c'est un atelier ouvert à tous où l'on peut fabriquer ou apprendre à fabriquer. Plus qu'un endroit avec des outils, ce lieu mis en place par Hautes Terres Communauté, est un lieu avec une philosophie du « faire » qui encourage l'expérimentation, la collaboration, la documentation et le partage de connaissances. Le but est de permettre à chacun de s'initier à de nouvelles techniques de fabrication, de partager ses connaissances et de collaborer avec d'autres personnes pour réaliser des projets. Les activités se font autant avec des ordinateurs, que manuellement et l'impression 3D n'est qu'une des nombreuses techniques disponibles.



Le Fablab intercommunal est ouvert à tous les âges et tous les niveaux, débutants comme professionnels, jeunes, adultes, pour venir fabriquer seul, en famille, entre amis...

TEMPS DE FABRICATION PARTICIPATIVE ET ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

Tout au long de l'année, le Fablab propose des temps de fabrication participative afin d'améliorer l'espace de l'atelier. Cela permet à chacun de contribuer à l'amélioration du lieu en partageant ses idées et ses compétences. **Le Fablab offre également un accompagnement de projet et vous aide à réaliser vos idées, que ce soit en fournissant des conseils ou en donnant accès aux outils et aux ressources nécessaires.** C'est un lieu inspirant qui permet à chacun de s'exprimer, d'échanger et de faire naître des idées jusqu'à l'aboutissement du projet.



LES NOUVEAUTÉS 2023

Avec le soutien de la CAF du Cantal, le Fablab a renouvelé plusieurs de ses machines (nouvelles imprimantes 3D et fraiseuse numérique, brodeuse numérique et machine à coudre) et ordinateurs portables pour notamment pouvoir proposer des ateliers spécifiques en direction des plus jeunes tout en permettant un accompagnement de plus grande qualité.

Depuis le début de l'année, sont régulièrement proposés pour tous les âges, des ateliers d'initiation aux différentes techniques de fabrication, ainsi que des ateliers de découverte du savoir-faire local : imprimeurs, brasseurs et céramistes. Bien plus qu'un espace de travail, c'est une communauté de personnes curieuses, créatives et passionnées qui se retrouve au Fablab.

Si vous êtes bricoleur ou bricoleuse et intéressé par la fabrication, l'expérimentation et la collaboration, le Fablab intercommunal est l'endroit idéal pour vous. N'hésitez pas à franchir la porte et découvrir votre atelier partagé près de chez vous !

Contact :

Alexandre LEJEUNE, fabmanager

fablab@cocotte-numerique.fr - 04 71 20 22 63

2 rue du Faubourg Notre-Dame, 15300 Murat

www.hautesterres.fr



INFOS PRATIQUES



RÉOUVERTURE de la piscine municipale

Après sa traditionnelle période de fermeture annuelle, la piscine municipale de Murat a ouvert de nouvelles portes au public le lundi 6 mars 2023. Les activités plébiscitées par le public les années précédentes sont de retour !

L'école de natation a lieu, comme à l'accoutumée, les mercredis et samedis aux horaires suivants : pour les bonnets blancs (enfants de 6 à 8 ans environ) les séances auront lieu le samedi de 10 h à 10 h 40 ; pour les bonnets verts (enfants de 8 à 10 ans environ) les cours auront lieu le mercredi de 11 h à 11 h 40 et le samedi de 10 h 40 à 11 h 20 ; pour les bonnets rouges (enfants de 10 à 12 ans environ) les séances auront lieu de 11 h 40 à 12 h 20 le mercredi et de 11 h 20 à 12 h le samedi. **L'achat des tickets à l'unité pour l'école de natation se fera à l'accueil de la piscine aux horaires d'ouverture au public.**

Après le succès des séances de l'année dernière, l'Aquabike revient, avec à minima une séance par jour : le lundi de 12 h 15 à 13 h et de 20 h à 20 h 45, le mardi de 19 h à 19 h 45, le mercredi de 12 h 30 à 13 h 15, le jeudi de 20 h à 20 h 45, le vendredi de 12 h 15 à 13 h et le samedi de 12 h 15 à 13 h. Le mode de réservation des séances d'Aquabike, lui, évolue ! Les réservations se font désormais sur le site internet de Hautes Terres Tourisme, les séances se paieront à l'unité (8€) au moment de la réservation directement sur le site internet. Il est également possible d'aller réserver son créneau et payer directement au bureau de Hautes Terres Tourisme à Murat.

En ce qui concerne les horaires d'ouverture au public, la piscine est accessible : le **lundi** de 17 h à 19 h, le **mardi** de 12 h à 14 h et de 17 h à 19 h, le **mercredi** de 15 h à 18 h, le **jeudi** de 12 h à 14 h, le **vendredi** de 17 h à 19 h et le **samedi** de 15 h à 18 h.

Ces horaires sont valables jusqu'au samedi 1^{er} juillet 2023. La piscine municipale de Murat sera fermée les jours fériés, aucun cours ne sera assuré ces jours-là.

Contact de la piscine :
04 71 20 16 87 - 04 71 20 03 80
communication@mairiedemurat.fr

L'itinéraire étonnant d'un enfant naturel

Le 12 avril 1867, à Laveissière, une jeune fille de 18 ans, Jeanne Eugénie Delpirou met au monde un fils naturel à qui elle donne le pendant masculin de son propre prénom. Le petit cantalien, né au Four à Chaux, vivra pourtant sa jeunesse à Paris puisque sa mère entre au service d'un aristocrate de prestigieuse lignée, le marquis de Sainte-Croix. Le noble seigneur se prend d'affection pour l'enfant et veille à l'éducation d'un garçon à l'évidence précoce et très doué. De fait, Jean Delpirou obtient (avec dispense vu son jeune âge) une mention « Très Bien » au baccalauréat section « Mathématiques spéciales », puis prépare Polytechnique où il poursuit de brillantes études pour devenir ingénieur. Mais le jeune homme n'est pas seulement attiré par les disciplines scientifiques, il possède une grande sensibilité musicale qu'il développe dans un conservatoire où professent – excusez du peu – Théodore Dubois et Jules Massenet ! Il apprend, joue admirablement du piano, improvise et compose même quelques œuvres.

C'est sans doute cette fibre artistique qui le pousse à s'orienter vers l'architecture, un domaine à la croisée des arts et des techniques qu'il mettra en pratique dès son installation à Murat. On lui doit par exemple : les Messageries, le manoir cosu construit à proximité, l'hôtel des Breuils ou le château Rhodes situé au carrefour de l'avenue de la gare et de l'actuelle avenue Hector Peschaud. Il participe activement (de 1890 à 1906) à la restauration du château d'Anterroches et sera aussi le concepteur du Monument aux morts de la Grande Guerre érigé dans sa commune natale en 1922.

Le 5 octobre 1895, Jean Delpirou épouse à Murat, Jeanne Catherine Teillard, descendante d'une très ancienne famille murataise et compte parmi ses témoins le comte François-Marie-Henri d'Anterroches. De cette union naîtront 4 enfants dont Jeanne Augusta, née à Murat le 5 novembre 1896 (elle épousera en 1921 le père de l'avocat qui était l'objet de la question du n°107 d'Info-Murat et dont on peut lire la réponse en page 2).

C'est à partir de 1904 que le cours de la vie de Jean Delpirou va à nouveau s'infléchir : il s'intéresse aux gisements de diatomite, roche siliceuse dont le potentiel isolant et filtrant (qui entre aussi

dans le processus de fabrication d'explosif) n'est alors exploité qu'en Allemagne sous le nom de *kieselguhr* (*kiesel* : caillou). Avec la création des Etablissements de la Silice Française, il est à Murat l'un des promoteurs d'une nouvelle industrie (au départ en plein cœur de ville, sa première usine construite près des Messageries sera déplacée dès 1907 sur le site actuel) et participe à la conquête d'une souveraineté nationale qui deviendra cruciale lors du premier conflit mondial.

En 1914, malgré son âge et sa situation familiale (il a plus de 47 ans et il est père de 4 enfants), Jean Delpirou s'engage pour défendre sa patrie. Deux ans plus tard, le Ministère de la Guerre le renvoie à Murat pour le mobiliser dans son usine dont les produits calorifuges sont utilisés par l'armée. Avant guerre, il fournissait déjà la Marine nationale en briques isolantes destinées aux soutes à poudre des cuirassés (le liège y avait été proscrit en raison des risques d'incendies) et en produits nécessaires aux poudrières nationales, aux laboratoires centraux et à l'artillerie navale.

A l'issue du conflit son entreprise est en plein essor et il en crée une succursale « Calorifuges Phénix » qui fabrique des cordes isolantes incombustibles d'une grande souplesse élastique, toujours à base de « kieselguhr ». C'est ce nom allemand, adjoint à Silice Française qui lors de la Seconde Guerre mondiale servira de paravent à son entreprise pour cacher de jeunes résistants traqués par les nazis.

C'est seulement à 86 ans que Jean Delpirou accepte de se retirer des affaires, même s'il demeure conseiller de la société qui lui succède, et s'il continue de prospecter de nouveaux gisements (très rares) pour que l'industrie qu'il a créée à Murat perdure.

A partir de 1963 l'entreprise s'oriente essentiellement vers l'exploitation des pouvoirs filtrants exceptionnels du minerai, devenus indispensables à l'industrie chimique, au traitement de l'eau potable, à l'industrie alimentaire ou encore à l'industrie pharmaceutique et biomédicale. Mais Jean Delpirou ne dispose que de peu de temps pour s'intéresser vraiment à cette nouvelle évolution : le 23 juillet 1967, à Clermont-Ferrand, le musicien, le polytechnicien, l'architecte et l'infatigable industriel, meurt centenaire.

